

ÉLUS

QUELS LEVIERS POUR LES ÉLUS FACE À L'ARTIFICIALISATION ?

Par Annie Bras Denis, maire de Plouaret (22), vice-présidente de Lannion Trégor communauté, en charge de l'environnement, co-présidente de l'association Bruded.



Qui est Bruded ?

Bruded est un réseau né il y a quinze ans. Il est basé sur l'échange d'expériences. Les élus y parlent aux élus de tous les sujets du développement durable.



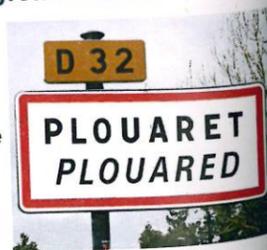
- Près de 190 communes rurales et urbaines adhérentes et 5 intercommunalités en Bretagne et Loire-Atlantique ;
- Un conseil d'administration de 24 membres, renouvelé tous les 2 ans ;
- Une coprésidence « est-ouest » tournante de 4 ans ;
- Une équipe de sept professionnels en « autogestion » + appui d'experts externes si besoin ;
- Un ensemble de partenaires financeurs dont la Région Bretagne, la Préfecture, l'Ademe, la banque des Territoires, l'EPF Bretagne et quatre départements ...

Le développement durable vu par Bruded passe par tous les sujets utiles aux élus. Cela va du bio à la cantine aux circuits courts, des constructions bioclimatiques aux économies d'énergie, de la biodiversité à la gestion du bocage, de la participation citoyenne aux tiers-lieux, des mobilités douces aux circuits courts et bien d'autres sujets ...

Après avoir été membre du conseil d'administration depuis 2018, Annie Bras-Denis est co-présidente de Bruded, aux côtés de Sarah Müller, adjointe au maire de Concoret dans le Morbihan. Elles ont toutes les deux été élues co-Présidentes à l'issue de l'assemblée générale du 16 octobre 2020.

Une expérience d'élue locale : de l'échelle communale, à celle de l'agglomération

Maire de Plouaret dans le Trégor costarmoricain depuis 2014 et vice-présidente à l'environnement depuis mi-juillet 2020 pour Lannion Trégor Communauté, l'agglomération de Lannion (LTC), Mme Bras-Denis est aussi architecte de formation. Son expérience professionnelle l'a conduite à être une spécialiste du logement social notamment dans ses aspects de maîtrise d'ouvrage tant en construction neuve qu'en réhabilitation ou encore en renouvellement urbain.



Plouaret est une commune de 2200 habitants, répartie sur 3000 hectares. Elle compte 30 sièges d'exploitation, pôle de service au sud de LTC. Cette commune labellisée du "commune du patrimoine rural de Bretagne", adhérente de Bruded depuis 2007, est reconnue pour une intervention forte sur la gestion du bocage.



Plouaret est dotée :

- D'un Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en mars 2017 dans lequel sont actés une réduction drastique des terrains constructibles (de 45 à 15 hectares), l'interdiction de construire en neuf dans les hameaux pour favoriser la réhabilitation du patrimoine, une enveloppe urbaine clairement périmétrée (voie ferrée et trame verte), un inventaire attentif des zones humides (malgré les difficultés pour le réaliser) ;
- D'un éco-lotissement dont la commercialisation a été laborieuse en raison de la taille réduite des parcelles et des exigences environnementales du cahier des charges (gestion des eaux pluviales à la parcelle) ;
- D'un marché de l'habitat ancien soutenu, mais limité.

Si Plouaret a une gare très célèbre (cinquante ans de combat pour la gare), elle n'a ni rond-point, ni zone commerciale. Et pourtant environ 30 commerçants et artisans vivent nécessairement en cœur de bourg ou à l'ancienne dans des hameaux. Elle est lauréate de l'appel à projet « Dynamisme des bourgs » et travaille donc sur son intensité urbaine en privilégiant le bâti existant pour les équipements publics (malgré les contraintes et les surcoûts).

Lannion Trégor Communauté représente 57 communes, 110 000 habitants, avec un trait de côte particulièrement important : une agglomération avec une culture forte de l'intégration des compétences. Les sujets de l'environnement sont traités au sein d'un Pôle dit de l'Environnement et de l'Eau, prenant en charge les dossiers suivants :

- Politique du grand cycle de l'eau (Sage et bassin versant)
- Politique du petit cycle de l'eau (Eau potable et assainissement)
- Patrimoine naturel
- Milieux aquatiques et bocage
- Économie agricole

Des passerelles sont d'ores et déjà organisées avec l'aménagement pour préparer le futur PLUi-H.

L'artificialisation vue par les élus du réseau Bruded

L'artificialisation est un processus multidimensionnel conduisant à l'imperméabilisation des sols, la perte d'espaces agricoles, l'étalement urbain, et ayant des conséquences sur la biodiversité et le climat. Les causes bien connues sont l'habitat, les infrastructures, l'agriculture, les chantiers, les équipements sportifs, les commerces, les industries...

Les questions d'artificialisation des sols sont évidemment connectées aux enjeux des politiques de l'eau : zones humides, ruissellement, réseaux d'eau pluviale, assainissement... La question foncière qui reste à investir concerne particulièrement **les problématiques du littoral, de la transmission des fermes et du maintien d'une population agricole.**

En tant que telle, la question du Zéro artificialisation des terres est une question encore émergente. Y compris dans le réseau Bruded, qui est donc en veille et qui a déjà pu « décortiquer » des projets et des démarches intéressantes du point de vue de la « sobriété foncière ».

Le Zéro artificialisation est une ambition forte pour contrecarrer le rythme constaté de consommation des terres agricoles et/ou naturelles. Pour autant cette perspective suscite des